



**« Dans la situation actuelle, tous les moyens
pour rétablir le Congo dans son honneur et dans son droit
sont légitimes. »**

**Questions directes à Frédéric Boyenga Bofala
Interview réalisée à Bruxelles le 20 avril 2007 par B. Amba Wetshi et
publiée dans le Congo Indépendant (www.congoindependant.com)**



Frédéric Boyenga Bofala
Président de l'UNIR MN

Président du parti UNIR MN (Union pour la République Mouvement National) dont le siège se trouve à Amiens, en France, ancien attaché d'enseignement à l'Université de Lille 2, Frédéric Boyenga Bofala, 47 ans, est docteur en droit public. Auteur de deux opuscules politiques (Congo-Zaïre - Refaire la République : Mission sacrée d'une génération & Congo-Zaïre : Notre cause), Boyenga analyse la situation politique et diplomatique en RD Congo et jette un regard vers l'avenir.

Cela fait plusieurs mois qu'on ne vous a plus entendu parler. Que ce qui vous pousse aujourd'hui à rompre le silence ?

C'est la situation catastrophique du pays après ce que j'appelle « l'illusion démocratique » qui été « vendue » aux Congolais par le monde extérieur. Si je me suis tu durant cette période, c'est tout simplement pour donner une chance à ma patrie, le Congo. Je n'ai pas voulu interférer au risque de porter atteinte à certains petits points qui pouvaient représenter pour nous une lueur d'espoir. Dans une interview que j'ai accordée, il y a un an, j'avais indiqué les raisons ayant poussé le parti UNIR MN à ne pas participer aux élections générales.

N'était-ce pas une erreur d'appréciation ?

Nullement. A preuve, les faits me donnent raison. En février de l'année dernière, j'avais soulevé plusieurs questions sur la réalité de ce que la communauté internationale a appelé le « processus électoral » au Congo et qui n'était en réalité qu'une « tyrannogonie ». C'est-à-dire le processus d'éclosion d'un tyran ou d'une tyrannie.

Il n'empêche que Joseph Kabila a été élu pour un mandat de cinq ans

Je tiens d'emblée à adresser à l'hôte du Palais de la Nation (Siège de la présidence de la RD Congo, Ndlr) un message pour l'exhorter à ne pas avoir la grosse tête. Je suis surpris de vous entendre dire qu'il a été « élu ». En réalité, il y a eu un consensus pour le désigner à la tête de notre pays.

Qui a été, selon vous, le véritable vainqueur de l'élection présidentielle ?

Tout ce que je peux vous dire c'est qu'il (Kabila, Ndlr) n'a pas gagné. Et il le sait. C'est à tort que les Congolais vitupèrent l'Union européenne. Les membres de l'Union ne sont pas tous d'accords sur la manière dont le processus électoral a été enclenché au Congo-Kinshasa.

Ne pensez-vous pas que l'heure n'est plus à refaire l'histoire des élections en RD Congo et qu'il faut qu'on avance ?

Comment pourrait-on avancer alors que le processus électoral a échoué ? Le processus est « mort » !

Le processus est mort ?

La RD Congo passe de l'illusion démocratique à la « voyoucratie ». Les événements des 20 et 22 août 2006 et ceux des 22 et 23 mars derniers en témoignent. Ces événements démontrent que le Congo n'est pas un Etat démocratique. C'est une voyoucratie. Les quatorze ambassadeurs des Etats membres de l'Union ont publié un communiqué condamnant les affrontements du mois de mars entre les éléments de la garde de Jean-Pierre Bemba et ceux de la garde présidentielle de Kabila. Après, c'est le silence plat. Qu'en dites-vous ?

Il ne faut pas non plus demander à la communauté internationale de faire le travail en lieu et place des Congolais. Je vais vous donner quelques exemples. Vous avez sans doute suivi la liesse populaire née à Kinshasa suite à une rumeur annonçant la victoire du candidat qui était officiellement « battu ». Cette réaction populaire a fait frémir la communauté internationale laquelle n'entend en aucun aller à l'encontre de la volonté du souverain primaire congolais lorsque celle-ci est exprimée de manière univoque. Ce qui s'est passé en Ukraine (la révolution orange, ndlr) n'est pas différent de la situation au Congo. Seulement voilà, en Ukraine, le peuple s'est levé pour faire obstacle à la tricherie électorale.

Il semble que les Ukrainiens ont bénéficié de l'appui logistique et médiatique du monde occidental en général et de la CIA en particulier

Je peux vous dire qu'en Ukraine, la CIA n'a fait que profiter d'une situation existante pour encadrer un mouvement. Je pourrais dire autant de la situation au Congo. Si la liesse populaire kinoise s'était exprimée de manière durable, je suis convaincu que certains acteurs de la communauté internationale seraient venus aider les Congolais à reprendre leur souveraineté. C'est malheureux à dire mais les manifestations ont été timides. Aussi, la communauté internationale a-t-elle jugé que ce n'était qu'un « saut d'humeur ».

Joseph Kabila est investi pour un mandat de cinq ans...

C'est vous qui le dites. Un chef d'Etat ne peut être un semeur du désordre dans son pays. Dans le cas du Congo, le chef de l'Etat doit avoir notamment pour souci d'harmoniser les inévitables contradictions que commandent l'évolution d'un « peuple pluriel » qu'est le peuple congolais. Depuis l'organisation des élections jusqu'à ce jour, « l'hôte du Palais de la nation » montre à suffisance qu'il ne rassure ni sa propre population ni l'extérieur. Il ne rassure personne. Je tiens à vous dire que l'élection n'est qu'un mode de désignation des dirigeants d'un pays. L'élection peut ne pas correspondre aux aspirations profondes des citoyens. Dans le cas du Congo, je crois que nous allons revenir à la case départ.

Quelle votre appréciation sur le gouvernement ? On entend pas du tout le Premier ministre s'exprimer sur les grands dossiers d'actualité.

C'est un gouvernement qui ne jouit d'aucun pouvoir. Ce gouvernement reflète ce que j'appelle la « petite politique » faite de saupoudrage pour essayer de rétribuer des acteurs politiques. Durant la transition, nous avons eu à dénoncer la mise en place des structures pléthoriques. Le Congo se trouve aujourd'hui dans la situation d'un Etat « en défaut de ressources ». Je ne peux comprendre - devant cette situation de crise où la sagesse doit inciter à la réduction des dépenses publiques, qu'on mette sur pied un gouvernement composé de soixante membres. On a vu le cas du « ministre-fantôme ». Il a fallu pas moins de deux mois de tractations pour composer cette équipe gouvernementale.

Qu'en est-il de l'efficacité de ce gouvernement ?

Comment voulez-vous que cette équipe réponde aux attentes de la population au moment où l'Etat n'a pas de budget et que les compétences ne sont nullement respectées. Avant l'organisation des élections, il nous arrivait de critiquer la Constitution théoriquement. Désormais, il faut le faire par des cas concrets. Je vais citer quelques exemples précis pour vous démontrer l'inefficacité de ce gouvernement. D'abord, le massacre de nos compatriotes du Bas-Congo. Personne n'a entendu une seule parole émanant du Premier ministre. Alors qu'il s'agit d'une affaire susceptible de plonger le pays dans un chaos indescriptible. C'est le ministre de l'Intérieur qui a joué les premiers rôles. D'après la Constitution, c'est le Premier ministre qui détermine et conduit la politique de la nation en concertation avec le président de la République. Ce silence démontre que le Premier ministre n'a pas de pouvoirs. Il n'a pas les mains libres. Il y a ensuite, le cas de l'occupation de nos terres dans le Territoire de Kahemba. Ici aussi, on attend en vain que le Premier ministre s'exprime. Ces deux faits montrent clairement que, contrairement à la lettre de la Constitution, le gouvernement ne gouverne pas.

Lors de son point de presse, tenu fin mars, Joseph Kabila a dit que les événements du Bas-Congo devraient amener le mouvement Bundu Dia Kongo à choisir entre faire de la politique et prêcher l'évangile. Quel est votre commentaire ?

Celui qui a tenu ces propos ignore l'Histoire du monde. N'eut été le regretté Pape Jean-Paul II, la Pologne serait restée dans une sorte d'obscurantisme politique. La mission de l'Eglise ne se limite pas à prêcher la parole divine. L'Eglise peut aussi se pencher sur les conditions de vie des membres de la société. La Constitution congolaise a prévu la liberté d'expression et la liberté de manifester. Sans oublier la liberté politique. Les membres de Bundu Dia Kongo manifestaient pour exprimer leurs mécontentements suite aux résultats des élections des gouverneurs et vices-gouverneurs dans la province du Bas-Congo. En démocratie, celui qui n'est pas content a le droit de le faire savoir. On le voit, être chef d'Etat ne s'improvise pas. Pour être le chef d'un Etat qui a une Histoire aussi douloureuse que le Congo, il faut bien connaître cette Histoire. Il y a une carence indéniable sur ce plan. Ce « Monsieur » veut simplement dire que l'ordre de réprimer la manifestation politique des membres du Bundu Dia Kongo venait d'en haut. Nos compatriotes du Bas-Congo ont eu l'impression d'avoir été abandonnés à leur triste sort. Je n'ai pas entendu ceux qui prétendent être des « grands opposants » élever la voix pour dénoncer ces atrocités.

Quelle est, selon vous, la cause du mutisme affiché à ce sujet par les « grands opposants » ?

C'est dû à la compromission. Tôt ou tard, la vérité finira par triompher au Congo.

Qu'entendez-vous par compromission ?

Conversant dernièrement avec un diplomate européen, celui m'a dit : « Jeune homme, votre combat est noble. Mais, la difficulté pour vous réside au fait que deux hommes politiques congolais sur trois sont des traîtres à la cause de leur pays. »

Comment définissez-vous l'épithète « traître » dans la situation présente ?

Est traître, tout celui qui prend fait et cause dans une action qui profite à ses intérêts personnels et non au salut du Congo. Les traîtres à la cause nationale sont nombreux. Je parle ici des élites. Au Congo, nous avons eu de « grands opposants » qui en réalité ne sont que des marchands d'illusion. Ce sont justement ces compromissions qui donnent aux Congolais l'impression erronée que l'ennemi est plus fort. La réalité est toute autre : l'ennemi profite de nos faiblesses. Cet ennemi se trouve parmi nous.

Qui est cet ennemi ?

Cet ennemi, c'est nous-mêmes. Au Congo, nous avons perdu tous les repères identitaires. L'argent est devenu l'unique valeur de notre société. A cause de l'argent, nous avons vendu notre pays. Nous avons vendu nos âmes. L'ennemi a compris cette faiblesse à tel point qu'il ne soucie plus d'autres choses que d'acheter des consciences.

Que pensez-vous de la relance au forceps, sous l'égide de l'UE, de la Communauté économique des pays des Grands Lacs ? Est-ce opportun au regard du contentieux qui oppose la RD Congo au Burundi et au Rwanda ?

Le Congo doit d'abord retrouver toute sa stabilité avant de participer à la relance de la CEPGL. Il y a beaucoup de contentieux internes. Le Congo n'est pas encore en état de signer de véritables accords internationaux. Au moment où l'on relance la CEPGL, le problème de Kahemba n'a pas encore été résolu. Je constate que l'Union Européenne se repose beaucoup sur l'expertise belge en matière congolaise. Je ne peux m'empêcher de relever que l'action de certains hommes politiques belges n'est pas de nature à apporter des solutions durables à la crise congolaise.

Quelles sont, selon vous, les conditions à remplir pour rétablir la stabilité en RD Congo ?

Je me pose une question. Pourquoi, fait-on appel à des forces étrangères chaque fois qu'il y a le moindre trouble interne au Congo ?

Un exemple ?

Vous savez autant que moi que ce sont des forces étrangères, et non des soldats congolais, qui ont fait « le boulot » les 22 et 23 mars à Kinshasa.

Pouvez-vous citer la nationalité de ces forces étrangères ?

Je ne peux pas le faire pour le moment. Je suis dans une position où je dois m'imposer une certaine réserve.

Une dépêche de l'Agence France presse a fait état de la participation des troupes angolaises aux combats. N'est-ce pas paradoxal au moment où une portion du territoire congolais est occupée par l'Angola ?

Je tiens d'abord à dire que l'attaque menée contre les gardes du sénateur Jean-Pierre Bemba, les 22 et 23 mars, est tout à fait injustifiée. C'est une fuite en avant de la part de l'autorité congolaise pour masquer ses faiblesses. La garde de l'ancien vice-président Bemba a été attaquée au moment où l'opinion attendait de connaître les résultats des enquêtes ouvertes sur les événements de Bundu Dia Kongo et l'affaire Kahemba. La responsabilité des événements des 22 et 23 mars incombe au hôte du Palais de la nation lequel pouvait régler ce différend par un « moratoire » comme on a pris l'habitude de le faire.

Par hôte du Palais de la nation, vous voulez parler de Joseph Kabila !

Je crois bien.

Apparemment, vous n'aimez pas le citer nommément...

Pourquoi devrai-je le faire ?

Vous le faites pourtant pour Bemba et Ruberwa

Pour être digne d'assumer les fonctions de chef d'Etat d'un pays dévasté depuis au moins une décennie, il faut être une personne à l'écoute des aspirations de ce peuple. Vous savez comme moi que notre peuple n'a jamais connu autant de violences à Kinshasa. Et ce, même à l'époque du maréchal Mobutu. Désormais, on a amené la guerre à Kinshasa. Il s'agit d'un fait sans précédent. Qui a amené aujourd'hui la culture de la violence dans la capitale ? Savez-vous pourquoi les Kinois ne réagissent pas ? Simplement parce qu'ils ne sont pas habitués à cette culture. Voilà pourquoi je m'étonne de vous entendre me demander d'honorer celui qui est à la base des violences stériles qui ont eu lieu dans notre capitale.

La population kinoise a-t-elle peur de réagir ?

Evidemment. Cette population a peur parce que toutes les élites l'ont trahie. Elle se sent seule. Je tiens à vous dire, pour ma part, que je ne trahirai jamais cette population. Bien au contraire. Je me tiens à ses côtés.

Que faut-il faire pour stopper ce qu'il faut bien appeler la « violence d'Etat » en RD Congo ?

Il s'agit bien de violence d'Etat. Il vous souviendra que lors de sa conférence de presse tenue au lendemain des affrontements des 22 et 23 mars, l'hôte du Palais de la nation a déclaré avoir utilisé « tous les moyens » pour « rétablir l'ordre ». Il a même osé comparer la situation de Kinshasa à ce qui se passe en Irak. Je constate qu'il a oublié de relever que les violences exercées par les autorités ou un chef d'Etat à l'encontre de la population et de sa civilisation sont réprimées par la justice. Qu'il sache que Monsieur Saddam Hussein n'a pas été condamné et exécuté, uniquement parce qu'il avait occupé le Koweït. C'est parce qu'il avait utilisé la violence contre son peuple. Je tiens à adresser un message à l'hôte du Palais de la nation, lui qui est, semble-t-il, diplômé en droit de l'université de Washington. Je lui conseille de se souvenir du principe de parallélisme de formes et de compétences. A savoir que celui qui a fait peut défaire en suivant les mêmes procédés. Il a été « fait » par l'extérieur. Il sera défait par le même mécanisme. Car il ne rassure ni sa population ni l'extérieur. Parlant de l'opposition, je l'ai déjà entendu dire : « Le chien aboie, la caravane passe ». Et d'ajouter : « Attention, la caravane peut écraser le chien ». Il n'a pas osé dire quelle serait la réaction du propriétaire du chien écrasé. Qu'il n'ait pas la grosse tête. Qu'il ne parle pas de la légitimité. La légitimité suppose une cohérence entre les attentes de la population et l'action de celui qui est censé être à la tête du pays. Je n'ai pas l'habitude de lancer des anathèmes. Je parle aujourd'hui parce que mon cœur saigne. Je suis blessé.

Si je vous comprends bien, Kabila pourrait subir le même sort que Saddam Hussein ?

J'ai simplement tenu à dire que l'Histoire est un éternel recommencement. Qui aurait cru que Saddam Hussein, qui fut un moment le « chouchou » de l'Occident, pouvait connaître une fin aussi tragique ? Qui l'eût cru que Slobodan Milosevic qui avait signé les accords de Dayton finirait sa vie dans une prison aux Pays-Bas ? Je vous dit simplement que la violence exercée sur la population à Kinshasa ne pourra plus continuer. Croyez-moi, le processus de « tyrannogonie » prendra fin d'ici là !

Comme vous le savez, une chasse à l'homme a suivi les affrontements de Kinshasa. Les habitations de plusieurs personnalités de l'opposition ont été pillées. Certains individus ont été brimés du fait de leur appartenance à la province de l'Equateur. Quelle est votre commentaire ?

Tous ces faits démontrent à suffisance que l'hôte du Palais de la Nation n'est pas un rassembleur. Il créé ainsi des rancoeurs. Désormais, une partie de notre peuple ne se reconnaît plus à travers le pouvoir en place. Tout ressortissant de la province de l'Equateur est d'office labellisé membre du

MLC. Je suis pourtant un Mongo, originaire de la province de l'Equateur sans être membre du MLC. Je tiens cependant à dire qu'au Congo, il n'y a pas une population plus corrompible que les élites de la province de l'Equateur. Il ne faut pas oublier que pendant qu'on assiste à une chasse à l'homme, les services des renseignements militaires (ex-Demiap) sont dirigés par un général issu de l'ethnie Mongo.

Comment s'appelle-t-il ?

Il s'agit, comme vous le savez, du général Didier Etumba. Je ne le cite pas pour le dénigrer. Il est le responsable de l'ex-Demiap. La Mission de l'ONU au Congo n'a pas manqué d'inviter les autorités congolaises à mettre fin cette chasse à l'homme. Celui qui m'a le plus choqué est l'homme qu'on désigne abusivement sous l'appellation « Nsomi ya ba Mongo ». (Traduction : leader des Mongo, Ndlr). Il s'agit de M. Justin-Marie Bomboko. Que M. Bomboko soutienne le candidat de l'AMP lors de la présidentielle, c'est tout à fait son droit. J'ai été choqué d'entendre ce Monsieur - que je respecte par ailleurs en tant que « Papa », dire aux populations de la province de l'Equateur ce qui suit : « Nalobi na bino bo-vota Bemba te. Pamba te, tango Mobutu azalaki na pouvoir asalaki eloko moko te epayi ya ba-Mongo ». (Traduction : je vous exhorte de ne pas voter pour Bemba du fait que Mobutu n'a accompli aucune réalisation profitable aux Mongo, Ndlr). Qu'a-t-il réalisé, lui, durant toutes les années passées au pouvoir ? J'adresse les mêmes reproches à Papa Léon Engulu qui a rejoint l'AMP. Je n'ai aucune considération à l'égard de tels opportunistes. Ces personnalités ont comme par hasard oublié l'humiliation qu'ils avaient endurée lors de l'arrivée au pouvoir de l'AFDL en mai 1997. On assiste là au syndrome de Stockholm où le bourreau d'hier est pris de sympathie par ses victimes. Je peux vous dire que les ressortissants de l'Equateur n'ont pas peu contribué à la consolidation de ce régime qui conduit le pays dans une impasse.

Ne va-t-on pas vous reprocher de lancer une guerre fratricide « mongono-mongonaise » ?

Il est temps d'abattre toutes les « statues » stériles. Ce qui se passe dans la région de l'Equateur est perceptible également dans les provinces du Kivu. Ici aussi, le mal se situe au niveau des élites qui se laissent soudoyer par le pouvoir.

Le procureur général de la République a demandé la levée de l'immunité parlementaire du sénateur Bemba en vue d'engager des poursuites à son encontre. D'aucuns s'étonnent qu'une action analogue n'ait pas été intentée contre Laurent Nkunda. Qu'en dites-vous ?

Je constate d'abord que Bemba a pu quitté Kinshasa librement et que la demande du Procureur général de la République n'est intervenue qu'après son départ.

Voulez-vous insinuer que c'est une manière de lui signifier que son retour au pays n'est pas souhaitable ?

Bemba reviendra. Vous pouvez me croire. Je ne suis pas un « bembiste ». J'estime cependant que nul ne peut interdire à un Congolais de regagner sa patrie. J'aurai souhaité que la justice congolaise fasse preuve de la même diligence à l'égard de M. Nkunda qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international. Les miliciens de ce général dissident sont actuellement en cours de « mixage » au Nord Kivu. Malgré toutes les violences que M. Nkunda inflige à nos compatriotes du Kivu, les autorités de Kinshasa envoient des négociateurs pour discuter avec lui. Nous ne pouvons en aucun cas accepter que M. Bemba soit contraint à l'exil pendant que Nkunda continue à sévir impunément dans le pays. J'ai comme impression que l'objectif se limite à « détruire » Jean-Pierre Bemba. Entre le déshonneur et la résistance, j'ai choisi la résistance. Dans la situation actuelle, tous les moyens pour rétablir le Congo dans son honneur et dans son droit sont légitimes. Ne pas y recourir est un crime contre la Nation et la civilisation congolaise. Avant de quitter cette terre, je rétablirai mon pays dans ses droits. Je rétablirai mon peuple dans son honneur.

Que répondez-vous à ceux qui soutiennent que les Congolais parlent beaucoup mais agissent très peu ?

Je vous ai dit précédemment que j'avais opté pour le silence afin de donner une chance à mon pays. Aujourd'hui, la tyrannie naissante ne nous laisse pas beaucoup de choix...

A vous entendre parler, on est tenté de conclure que la démocratie congolaise est morte

Il n'y a jamais eu de démocratie au Congo. Il y a eu, en réalité, une illusion démocratique dont le but était de légitimer un homme.

L'emblème de votre parti UNIR MN est représenté par les drapeaux des trois Républiques (RD Congo de Kasa-Vubu, Zaïre de Mobutu et RD Congo de LD Kabila). Est-ce une volonté de rassembler les Congolais ?

Je suis un homme de synthèse. J'ai toujours dit que les Congolais doivent assumer l'Histoire de leur pays que celle-ci soit douloureuse ou pas. Je considère que nous devons nous réconcilier avec notre Histoire sans esprit revanchard. Nous devons nous réconcilier avec nos illustres disparus. Nous devons nous réconcilier avec notre passé pour mieux bâtir l'avenir. De même, il me paraît illusoire d'espérer relancer l'économie congolaise avant de refonder l'Etat. Refonder l'Etat consiste à doter le pays d'une force de défense capable de répondre à toute agression. Les hommes sont là ! Il faudrait par la suite moderniser l'administration. Enfin, l'Etat doit jouer un rôle d'impulseur afin de promouvoir une « bourgeoisie entrepreneuriale » congolaise.

***Propos recueillis à Bruxelles le 20 avril 2007
par B. Amba Wetshi - Congo Indépendant***